



Syndicat intercommunal  
du Saltusien  
Secrétariat : 03 86 87 25 69



ECO  
EMBALLAGES

## LA DÉCHETTERIE

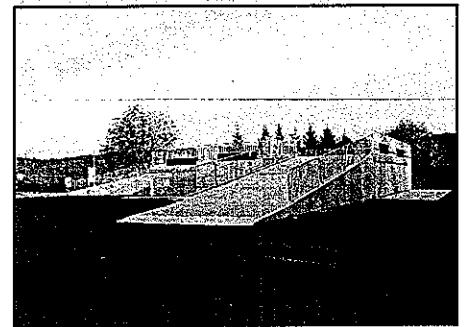
### Son fonctionnement

La déchetterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé où les particuliers peuvent déposer gratuitement leurs déchets occasionnels : ceux qui ne peuvent être mis dans les poubelles ou apportés aux points d'apport volontaire.

Elle a été créée afin de recueillir toutes sortes de déchets que l'on pouvait trouver dans la nature ; ou dans les décharges sauvages, voire même déposés au pied des conteneurs.

### Accès à la déchetterie

Seuls les habitants des communes qui adhèrent au Syndicat Intercommunal du Saltusien sont autorisés à accéder à la déchetterie. Pour cela, ils doivent se procurer une carte d'accès qui leur sera délivrée par la mairie de leur domicile. Cette carte ne pourra être valable qu'accompagnée d'une pièce d'identité.



### Quels sont les déchets acceptés ?

- Bois
- ferraille
- gravats / inertes
- encombrants (matelas, canapés, meubles...)
- cartons bruns
- végétaux (les déchets de jardins, gazon, feuilles, branches...)
- les déchets ménages spéciaux :
  - Les appareils électriques, électroménagers et électroniques (réfrigérateurs, télévisions, ordinateurs, lampes...)
  - Les déchets toxiques (produits chimiques, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires, solvants...)
  - Les piles (piles rechargeables, batteries de portables et de voitures...)
  - Les pneus

Après un stockage transitoire, ces déchets sont en grande majorité valorisés dans des filières adaptées.

### Où et quand déposer mes déchets ?

Située à côté de la zone industrielle de Saint-Julien-Sault, près de la station d'épuration, la déchetterie est ouverte les jours suivants : **Lundi : 9 h à 12 h**

**Mercredi : 14 h à 17 h**

**Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h**

*Nous vous demandons de respecter les consignes du gardien de la déchetterie et d'entraver le moins possible la circulation.*

**Apporter ses déchets, c'est leur donner une seconde vie,  
mais aussi contribuer à la protection et à la valorisation de notre environnement**

*Le Président du S.I.S : J.-C. VERGNAUD*